Rapport de l'Observatoire Social Tunisien Octobre 2017

Après la baisse significative du niveau des protestations au cours des quatre derniers mois, les protestations sous diverses formes sont revenues à leur zénith. Les manifestations relevées ont inclus de nombreux secteurs et acteurs de manière équivalente. La scène de protestations était bien présente dans divers médias reflétant la tension, l'incertitude et la peur de l'inconnu.

Parmi les signes importants qui ont été observés concernant, particulièrement, les manifestations sous-jacentes de nombreux acteurs et parties, il ressort un discours autour de la crise, des signes relatifs à la crise et des issues de cette crise ou de ces crises sur fond de discours alarmants et non rassurants, d'une part et autour des données et indicateurs concernant le déclin de la pauvreté et le retour des touristes ainsi que de la production des agriculteurs respectables, d'autre part.

> "Toutes les mesures qui ont été prises sont restées sur le papier, pire, la situation a évolué négativement et les espaces de santé sont devenues des espaces de protestation jour après jour."

Cette situation appelle plusieurs interrogations et il parait probable que cette incertitude est le principal facteur dans l'évolution des protestations, en particulier celles sous-jacentes.

Les protestations semblent la plupart du temps en veille, mais jouent le rôle de déclencheur dans l'émergence de manifestations concrètes sur terrain.

Les mesures gouvernementales annoncées, les réactions diverses et divergentes de la part de nombreux acteurs comme l'Union Générale Tunisienne du Travail ou l'Union Tunisienne de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat, de nombreuses organisations et associations de la société civile, de partis et de personnalités politiques reflètent un paysage flou et une image pas claire.

Nombreuses manifestations observées concernaient, essentiellement, le

quotidien et le vécu du citoyen. Ainsi que sur le problème de sécurité.

Ces manifestations qui ne sont pas du tout arbitraires, mais reflètent des problèmes sociaux et sociétaux en rapport avec le quotidien et les rapports sociaux des individus et des communautés comme l'inflation, la détérioration du pouvoir d'achat et des problèmes sécuritaires. Nous pouvons citer, comme exemples, la viande avariée mise à la consommation publique dans certains magasins ou offerte dans les cantines scolaires et universitaires sans oublier les cas d'empoisonnement causant la mort dans de nombreuses régions.

Les mesures administratives prises à cet égard témoignent de la gravité de la question. Lors des périodes précédentes, nous avons évoqué cette question en relation avec les conditions sanitaires et la consommation des citoyens.

Un grand laxisme et laisser-faire règnent malgré des procédures administratives mentionnées qui semblent, à leur tour, limitées sur le terrain et souvent sans aucune efficacité. Ce qui circule dans les médias ne reflète en rien les pratiques et ce qui est présenté dans de nombreux espaces de consommation.

Nous sommes dans une situation très critique et sensible puisque la santé du citoyen est en grand danger.

Nous sommes au début d'une année scolaire et universitaire, ce qui circule à ce sujet est préoccupant et dérangeant sachant que la réalité dépasse toutes les perceptions.

Nous avons évoqué, dans nos précédents rapports, les conditions des hôpitaux publics, la violence exercée dans ces espaces, qui sont devenus les signes distinctifs de nos hôpitaux ;

Les différents ministres qui qui se sont succédés à la tête du ministère de la Santé ont soumis des propositions et des programmes et ont promis de fournir des solutions rapides et pratiques pour surmonter la crise dans les hôpitaux publics et mettre fin aux disparités et inégalités devant la maladie.

Toutes les mesures qui ont été prises sont restées sur le papier, pire, la situation a évolué négativement et les espaces de santé sont devenues des espaces de protestation jour après jour.

Lors de nos différents déplacements dans de nombreux hôpitaux et quartiers nous avons vu à quel point ces espaces sont devenus des incubateurs de tension, voire de violence compte tenu de l'état des espaces de consultation, des rendez-vous, des cas d'urgence, des conditions à l'intérieur des hôpitaux ainsi

que des relations tendues entre le cadre médical et paramédical et les citoyens. La violence dans ces espaces tend vers une évolution négative.

La rentrée scolaire, un nouveau ministre, une nouvelle administration, des problèmes accumulés et l'absence de vision sont les facteurs les plus importants de la scène éducative actuelle.

La violence est devenue le signe distinctif des espaces éducatifs. La migration vers l'enseignement privé et les institutions privées s'accélère de jour en jour et ce, devant les scènes présentées sur la détérioration du rendement de l'école publique, qui ouvre la voie aux institutions privées. Institutions, qui si nous connaissons l'intérieur, elles sont encore cachées.

Cette image négative qu'on insiste à véhiculer sur la détérioration de l'école publiquen'estpasaccompagnéesolutions et actions pour accélérer la recherche de solutions permettant l'amélioration du retour des établissements publics sur la scène éducative.

L'un des principaux problèmes abordés au cours de ce mois est la question de la migration des cerveaux tunisiens à l'étranger. Selon les Nations Unies, la Tunisie a laissé partir près de 94 000 hautes performances, ces trois dernières années, faisant de la Tunisie le deuxième pays arabe après la Syrie.

La Tunisie est qualitativement différente des autres pays arabes, en particulier ceux liés au printemps arabe mais les interrogations demeurent, essentiellement, comme suit : Quelles sont les raisons de ce saignement sévère de nos compétences ? pourquoi les mesures nécessaires n'ont-elles pas été prises pour réduire ce saignement qui aura des répercussions très négatives sur l'avenir de la Tunisie dans les prochaines années ? et pourquoi tout ce silence autour ce sujet ?

De nombreuses protestations dans les universités, dans le secteur médical et de nombreux autres secteurs ont été relevées concernant ce problème.

La société politique occupée par la lutte d'accès aux postes de pouvoir est la réponse la plus plausible mais la réalité peut être beaucoup plus profonde que cela ; Ceux qui quittent la Tunisie vers les pays du Golfe ou d'Europe, en dépit de les implications financières encourues par la société tunisienne au quotidien afin de produire des compétences peut être une mise à mort de l'approche moderniste de la société tunisienne, qui est recréée à travers les différentes compétences introduites au sein de l'Université

Tunisienne.

La question est très sérieuse et les protestations dans ce domaine sont importantes, bien qu'aucune autorité de tutelle n'ait été donnée d'importance à cette situation ; pire, son silence apporte soutiens à ce processus.

Les événements de ce mois-ci ont été dominés par le naufrage d'un bateau transportant un certain nombre de jeunes hommes dans une opération de migration non règlementaire, particulièrement après la collision du bateau avec un navire militaire provoquant des dizaines de morts et de disparus et accompagnée de protestations voire de désobéissance civile dans la délégation de Bir Lahfey, gouvernorat de Sidi Bouzid réclamant une enquête afin de découvrir les diverses circonstances de l'incident

Les autorités ont promis de révéler les circonstances de l'affaire et le Premier ministre a classé l'évènement en catastrophe et nous attendons toujours les résultats des enquêtes initiées. L'affaire s'est rapidement transformée en problème d'opinion publique, avec ses pics de protestation dans de nombreux quartiers accompagnant, le plus souvent, les enterrements des victimes de l'accident.

La question principale concerne la migration non réglementaire.

L'Observatoire Social Tunisien a déjà réalisé une étude sur le terrain, qui comprenait un échantillon de six quartiers populaires dans différentes régions traduisant les représentations et les attentes des jeunes ainsi que les raisons qui les poussent à risquer leur vie pour un rêve d'un avenir meilleur. Les événements que nous vivons actuellement reflètent les résultats de l'étude.

Certains rapports mentionnent que le nombre de Tunisiens qui ont migré clandestinement et atteint les côtes italiennes sont de l'ordre de 800 individus.

Les rapports de la presse locale ont montré un grand nombre de tentatives de migration empêchées.

Des collégiens et lycéens ne dépassant pas les 15 ans de Zaghouan ont été arrêtés au port de Radès dans une tentative à la migration non réglementaire.

Un jeune homme de cité Hilal et âgé de 25 ans, s'est suicidé parce qu'il n'a pas eu l'argent pour financer une place dans un bateau de migration non réglementaire en direction de l'Italie.

Il existe de nombreux exemples et appelant les autorités de tutelle à un changement de méthodologie de traitement de ce dossier. L'approche

sécuritaire est limitée. Les candidats à la migration non réglementaire sont issus, principalement, des quartiers défavorisés périphériques aux grandes villes ainsi que des régions intérieures.

Le traitement doit être, principalement, par le biais du développement et du social. L'évasion pour le une vie meilleure, la fuite des cerveaux, la migration jihadiste, la migration non réglementaire concernent toutes les franges de la société. D'importants indicateurs présagent le grand potentiel de protestation dans la société tunisienne.

Chaque année et à cette période, la question de la loi de finances est soulevée et chaque fois les consultations sur la loi sont accompagnées de nombreuses réactions et protestations différentes.

Les prémisses de la loi pour 2018 confirment, comme ce fut le cas l'année dernière, que la situation économique est difficile et nécessite plus de pression et de contrôle fiscaux, plus de restriction dans les importations de produits superflus ainsi que d'autres procédures de même nature.

Tous les indicateurs présentés présagent une année à venir difficile.

Des manifestations de la part de l'Union Générale Tunisienne du Travail et de la part de l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat ont été observées avec une menace d'une grève générale dans diverses institutions privées a été annoncée par la secrétaire générale de cette dernière si le projet soumis sur ce sujet est validé.

Sans entrer dans les détails et les chiffres diffusés quotidiennement par différents médias et experts et analystes et différents scénarios sur le sujet, il semble que la situation sociale tend vers une aggravation impactant sur la situation générale du pays.

Les manifestations sociales collectives ont émergé remarquablement depuis le début de ce mois. Les sit-ins et les grèves ont paralysé de nombreux secteurs sensibles tels que les taxis, les cliniques privées, les avocats et les municipalités et la liste est longue. Secteurs directement liés aux services, préoccupations et activités des citoyens.

De retour à la loi de finances proposée, on constate que les groupes qui détiennent les mécanismes de pression ont pu faire réviser certains articles.

les franges populaires ne bénéficient pas d'un tel soutien malgré le soutien important de l'Union Générale Tunisienne du Travail qui ne s'occupe plus seulement des intérêts des travailleurs, mais aussi de leur pouvoir d'achat et leurs problèmes

de développement, notamment dans les régions intérieures.

La loi de finances proposée aura des implications significatives pour les classes sociales moyennes et inférieures, qui influencent directement le niveau des protestations.

Le Président de la République a signé la loi de la réconciliation administrative et depuis l'adoption de cette loi par les députés de l'Assemblée du peuple nous avons enregistré de nombreuses protestations de plusieurs partis parlementaires et des partis politiques, des associations et même des mouvements sur terrain dans de nombreuses villes contre la formulation de la présente loi ainsi que ses objectifs sur le court et le long terme.

Le Président de la République, comme nous l'avons mentionné, a signé l'accord de cette dite loi provoquant des manifestations successives ; mais d'autres événements ont dominé la scène. Evénements ont fait que cette loi ne figure pas dans les priorités du paysage médiatique. Sachant que l'opinion publique est parmi les questions que la communauté politique a toujours ignorées ou ne leur donne pas ce qu'ils méritent comme attention.

L'opinion publique présage des protestations dans d'autres voies qui peuvent ne pas avoir de relation directe avec le sujet, mais peuvent se développer dans ce contexte particulier.

Les résultats sportifs des grandes équipes tunisiennes lors des compétitions africaines n'étaient pas à la hauteur des espérances. La détérioration des résultats ouvre la voie à de nombreuses formes de protestation, souvent associées à une forte violence sportive. La violence a dominé la scène sportive courant ce mois d'octobre 2017, que ce soit dans les stades (qui ont été l'occasion d'affrontements avec les forces de l'ordre) ou en dehors des stades, dans les locaux des clubs sportifs ou dans les espaces d'entrainement

La violence sportive a émergé de façon remarquable ; problème évoqué dans nos précédents rapports : qu'un résultat de match négatif ou un écart d'arbitrage suffisent à faire de l'espace sportif un espace de violence.

La violence sportive ne s'est pas limitée aux grands clubs mais a concerné presque tous les espaces sportifs protestant, en particulier, sur les instances dirigeantes des clubs et exigeant des démissions et la transparence ainsi que d'autres problèmes aussi importants dont sont témoins nos stades.

Comme relevé par notre organisme, ces

espaces sont potentiels à des formes plus sophistiquées de violence sportive dans presque toutes les villes, à quelques exceptions près.

La question de la violence, en général, a pris de grandes dimensions ce mois-ci. Le problème n'a rien à voir avec la sécurité, mais plutôt avec le comportement individuel et collectif tourné vers la violence comme mécanisme de résolution des conflits,

L'Etat, seul, a le droit d'exercer la violence légitime comme le montrent les philosophes et les sociologues.

Il semble qu'il y ait une intersection entre l'Etat et nous ne parlons pas ici des organismes de sécurité mais des différents mécanismes de violence que l'Etat administre et tente de réduire. Les problématiques se situent dans ces niveaux

La crise de valeur que traverse notre société est liée au concept de réussite sociale et de ses mécanismes, l'éducation en tant que plateforme sociale, le travail en tant que valeur sociale du succès ... comme les philosophes et surtout les sociologues. Nous parlons ici des services de sécurité, mais des différents niveaux de violence que l'État gère et limite.

La crise de valeur que traverse notre société est liée au concept de réussite sociale et ses mécanismes, l'éducation en tant qu'ascenseur social, le travail en tant que valeur sociale de succès…

Plusieurs problématiques demeurent sans réponses devant l'annonce de la campagne de la lutte contre la corruption et l'hésitation à une confrontation publique et globale, des normes de succès, du travail et du favoritisme, de la hausse des prix, du commerce parallèle et de la contrebande, de la migration non réglementaire, des inégalités devant la maladie et de la disponibilité des services de santé, de la fragilité sociale, du problème des femmes rurales, de la violence familiale … etc. De nombreux exemples nécessitant l'engagement dans une stratégie nationale pour éradiquer les causes de la violence et la capacité de contenir ses conséquences.

La violence, bien qu'elle se développe quantitativement de manière effrayante, ce développement n'a pas connu d'évolution qualitative et toute nos craintes sont que l'évolution du quantitatif vers le qualitatif se fasse.

Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :

Les mouvements de protestations collectives et individuelles durant le mois d'Octobre 2017 ont été comme suit :

Mois	Octobre		Septembre		Aout	
Nature des Mouvements						
Protestations individuelles	70	5,6%	53	12,5%	17	6,0%
Protestations Collectives	1173	94,4%	370	87,5%	266	94,0%
Mouvements de Protestation	1243		423		283	

Les mouvements de Protestation

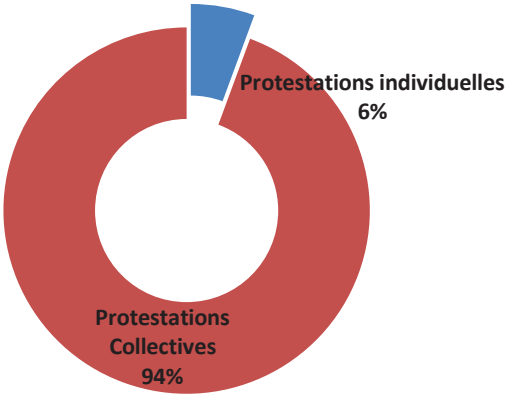

La répartition de ces mouvements citoyens par Gouvernorat s'est faite comme suit :

	Octobre			
	mouvements individuels	Suicides et tentatives de suicide	Protestations collectives	Total
Bizerte	1	3	43	47
Tunis	2	7	69	78
Ariana	1	0	8	9
Manouba	2	1	38	41
Ben Arous	1	1	17	19
Zaghouan	1	0	10	11
Nabeul	1	5	8	14
Jendouba	0	2	21	23
Beja	0	0	8	8
Kef	0	1	21	22
Seliana	0	0	46	46
Sousse	3	5	49	57
Monastir	0	0	10	10
Mahdia	2	0	43	45
Sfax	1	6	93	100
Kairouan	6	6	156	168
Kasserine	1	3	96	100
Sidi Bouzid	1	0	128	129
Gabes	1	0	45	46
Medenine	0	2	39	41
Tataouine	2	0	67	69
Gafsa	0	2	111	113
Tozeur	0	0	4	4
Kebili	0	0	43	43
Total	26	44	1173	1243

Nous avons enregistré une augmentation partielle des mouvements de protestation collective en comparaison avec le mois précédent.

Le mois de Juillet a connu un recul significatif des mouvements de protestation collective mais Au cours de ce mois, cette régression a laissé place à une augmentation du nombre de manifestations, bien qu'elle soit relative. Cela peut constituer le début d'un retour de l'action de protestataire Au cours du mois d'octobre comme c'était le cas de l'année précédente.

Les manifestations sociales collectives de ce mois ont inclus 19 gouvernorats.

Les principales protestations se sont concentrées sur les gouvernorats de protestation traditionnels et principalement dans ceux du centre-ouest.

Les gouvernorats qui n'ont pas été concernés par les manifestations sont ceux de **Kebili, Mahdia, Sousse, Ben Arous, Manouba et Ariana** et ce malgré les manifestations à caractère sportif observées dans les gouvernorats, **Gabes, Tataouine, Sidi Bouzid, Sousse, Ben Arous, et Tunis** ...malgré le fait qu'elles étaient en relation avec des rencontres sportives ou des problèmes de gestion, leur taille et leur nature ont demeuré souvent encadrées ou n'ont pas pris de grandes ou dangereuses formes de protestation.

Plusieurs régions ont connu par le passé, une variété de manifestations semblables aux gouvernorats de **Tataouine** et **Kebili** mais le niveau de protestations tend à être nul voire négatif à la suite de l'intervention des autorités de tutelle pour trouver solutions comme à EL **Faouar** à **Kebili** et **Tataouine**.

La recherche de solution est le résultat de la situation économique des habitudes de ces régions au niveau national. Dans d'autres régions qui n'ont pas de ressource, les manifestants ont été ignorés.

Des solutions qui ont été mises en place pour limiter les manifestations et surtout pour le retour du pompage du pétrole étaient des solutions circonstancielles considérant que les problèmes de base sont de développement et, par conséquent, ces régions resteront selon la même approche déjà adoptée sur le plan du développement comme marginalisées et prêtes à l'explosion chaque fois que les circonstances s'y prêtent.

Nous avons observé de nombreuses manifestations concernant les problèmes de développement. Ces manifestations, qui ont absentes dans de nombreuses régions et sont fortement revenues dans certaines régions au niveau des délégations.

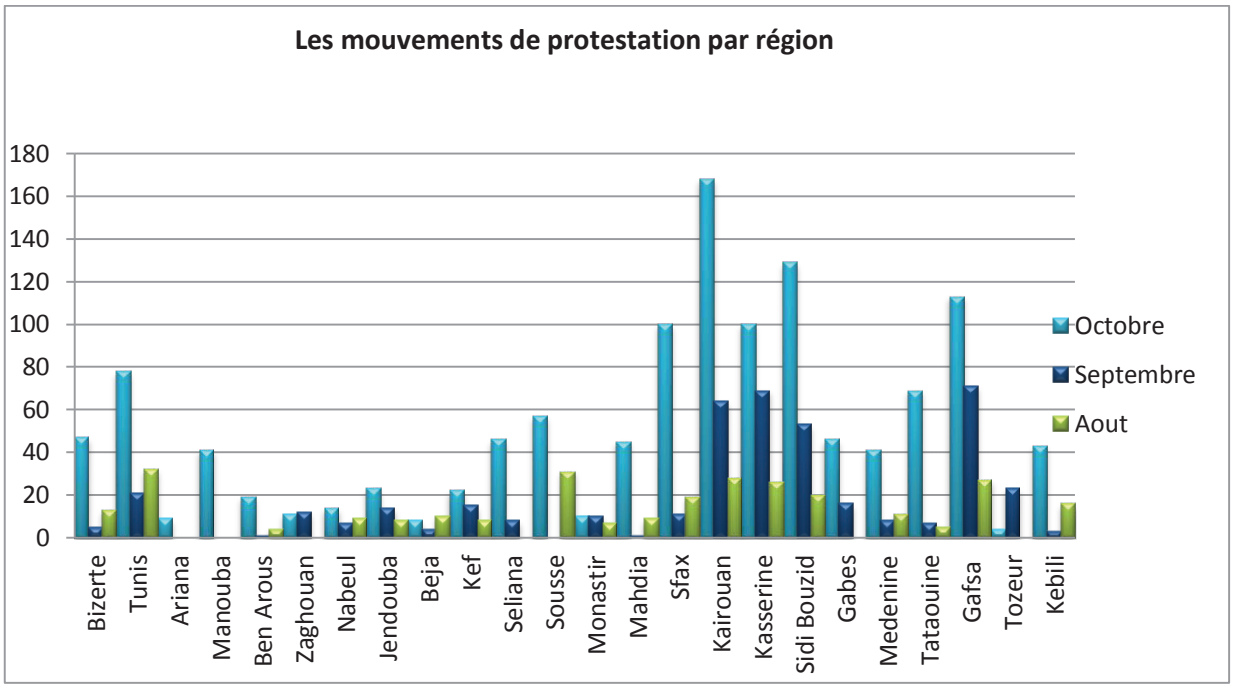

Les protestations dans différents gouvernorats peuvent être classées comme suit :

- Le premier groupe comprend les gouvernorats de **Gafsa, Sidi Bouzid** et **Kairouan** ;

- Le deuxième groupe comprend les gouvernorats de Kasserine et **Tozeur** ;

- Le troisième groupe comprend les gouvernorats de **Gabes, le Kef, Jendouba, Zaghouan** et **Tunis** ;

- Le quatrième groupe comprend les gouvernorats de **Kebili, Tataouine, Médenine, Sfax, Monastir, Seliana, Beja, Nabeul** et **Bizerte** ;

- Le cinquième groupe rassemble les gouvernorats qui n'ont pas été témoins de manifestations comme les gouvernorats **d'Ariana**, de **Manouba,** de **Ben Arous,** de **Sousse** *et* de **Mahdia.**

La répartition géographique des mouvements de protestation :

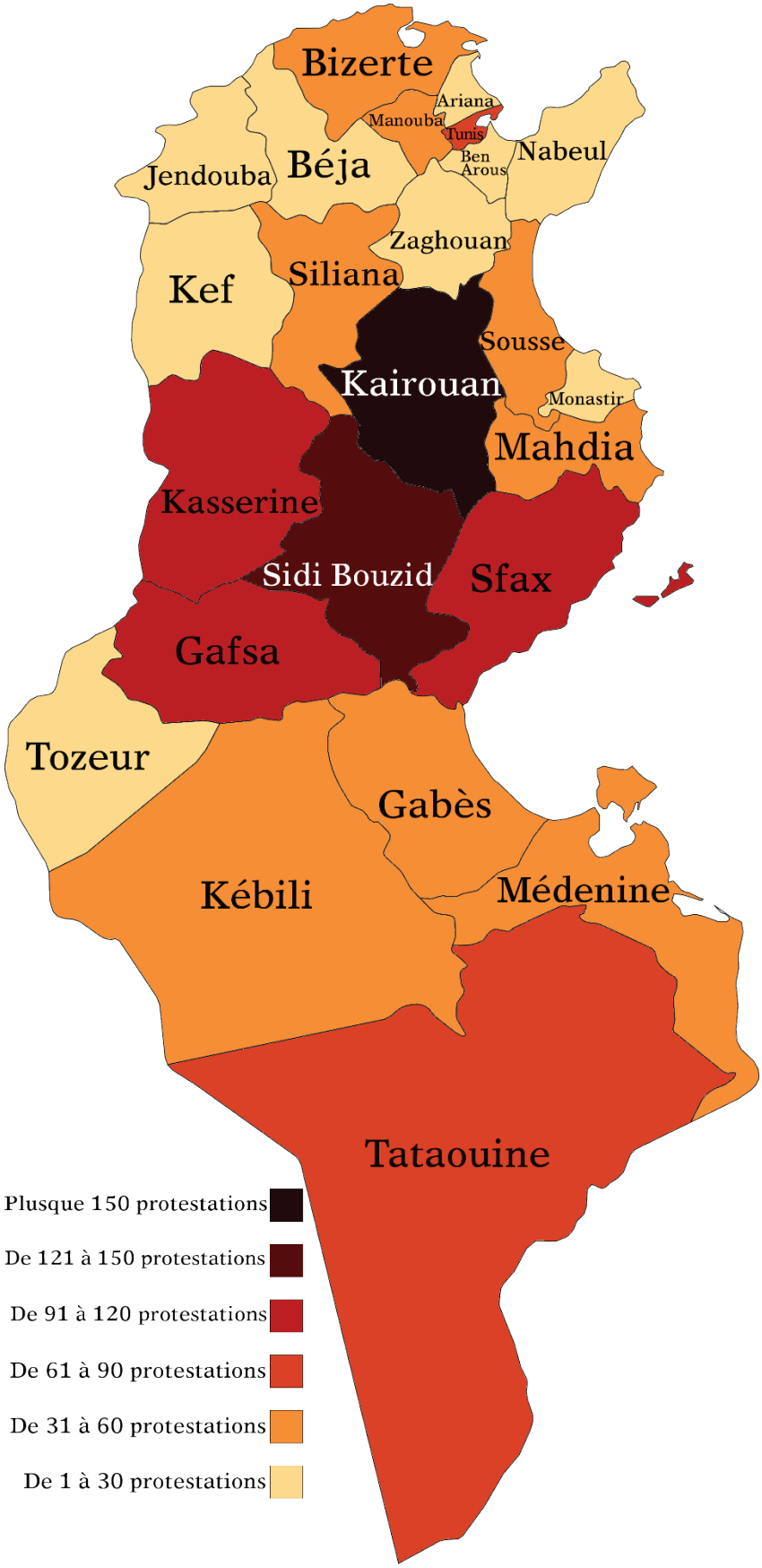

Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :

Mois	Octobre		Septembre		Aout	
Nature des Mouvements		%		%		%
Suicides et tentatives de suicide	44	63%	52	98%	17	100%
Autres mouvements de protestations	26	37%	1	2%	0	0%
Protestations individuelles	70		53		17	

Les mouvements individuels de protestations :

Les manifestations individuelles hors cas de suicide et tentative de suicide ont été enregistrées dans 15 gouvernorats et étaient comme suit :

Gouvernorat de Bizerte :

- Manifestation d'une enseignante après qu'une de ses élèves a été agressé sexuellement par son père, et elle avait informé le délégué de l'enfance.

Gouvernorat de Tunis :

- Une grève de faim sauvage et couture de la bouche de l'ancien policier Walid Zarrouk ;
- Manifestation d'un citoyen qui n'arrive pas à acheter des prothèses auditives pour sa fille souffrant d'handicap auditif et ne peut ni communiquer ni lire ;

Gouvernorat de Zaghouan :

- Appel médiatique d'une citoyenne dans la région de Fahs, après la coupure d'électricité dans sa maison. Sa fille autiste a quitté son foyer à cause de l'obscurité.

Gouvernorat de Ariana :

- Manifestation d'une mère suite à l'agression de sa fille âgée de 8 ans par sa maitresse, ce qui a engendré la fracture de son.

Gouvernorat de Manouba :

- Manifestation d'une jeune fille à la cité Khaled Ben Walid, suite à son agression par un policier après une altercation avec lui quand elle conduisait sa voiture en compagnie de sa sœur ;
- Manifestation d'une enseignante suite à son agression par son mari qui l'avait enfermé et lui avait rasé les cheveux avec des actes de violences extrêmes.

Gouvernorat de Ben Arous :

- Manifestation d'une citoyenne dans la région de Rades après avoir été violée par un devin qui lui a aussi extorqué son argent.

Gouvernorat de Nabeul :

• Manifestation d'une fille handicapée âgée de 20 ans dans la région de Beni Khaled, suite à son agression sexuelle durant des années par ses quatre frères.

Gouvernorat de Sousse :

•Manifestation d'un citoyen originaire de la région de Rdayef gouvernorat de Gafsa habitant à Sousse pour demander une aide financière des autorités au traitement de ses deux filles atteintes d'une maladie rare aux reins. Ce dernier est père de 11 enfants, cinq d'entre eux ont tenté des voyages de migration non règlementaire et expulsés vers la Tunisie et sont actuellement en chômage ;

• Manifestation d'une mère après que sa fille ait été victime d'un harcèlement sexuel par son père en état d'ébriété ;

• Manifestation du directeur d'un collège suite à l'agression d'une élève de 13 ans par ses propres parents. La fille a été orientée vers un centre de protection sociale.

Gouvernorat de Mahdia :

•Manifestation d'une jeune fille de 18 ans qui refuse une union imposée par ses parents à un adulte de plus de 40 ans et veut poursuivre ses études. Le délégué de protection de l'enfance s'est engagé à diffuser une requête interdisant son mariage à tous les tribunaux ;

• Manifestation d'un père de cinq enfants suite à un incendie qui a totalement détruit sa maison qui le réduit à être sans abris avec toute sa famille ;

Gouvernorat de Sfax :

• Manifestation d'une étudiante en deuxième année master à la faculté des beaux-arts de Sfax dans une grève de faim ouverte dans le hall de l'administration de la faculté après que son encadreur de mémoire lui ait refusé l'accord de soutenance.

Gouvernorat de Kairouan :

•Manifestation d'un élève qui est resté sans abris après le refus de sa demande de logement au le foyer public à Hajeb Laayoun. Sachant que le lycée se situe à 30 km de son domicile sans moyens de transport dans cette région, il était obligé à plusieurs reprises de passer la nuit dans la mosquée ou chez l'un de ses amis. comme acte de solidarité, certains de ses amis ont passé la nuit dans la rue avec lui ;

•Manifestation du directeur d'une maison de culture pour attirer l'attention sur l'état désastreux de l'établissement et le manque d'attention des autorités et des responsables ;

• Manifestation d'un jeune suite à la dégradation de l'état du bassin des aghlabides. Le jeune a lancé une compagne de propreté pour attirer l'attentions des autorités et des responsables ;

• Manifestation de la mère d'un enfant autiste isolé et enchaîné dans une pièce depuis l'âge de 10 ans. La mère lance un appel de détresse vu qu'elle n'arrive plus à gérer son fils et qu'il représente un danger puisqu'il est devenu très agressif ;

• Manifestation d'un père suite à l'agression de sa fille par une enseignante à l'école.

Gouvernorat de Kasserine :

• Manifestation d'un médecin allemande devant le siège du gouvernorat après qu'elle ait été empêché de récupérer ses filles après son divorce malgré l'obtention d'une décision judiciaire en sa faveur.

Gouvernorat de Sidi Bouzid :

•Manifestation d'un adulte dans le bureau du délégué ; il s'est aspergé d'essence et a menacé d'y mettre le feu si sa mère n'ait pas le droit à une allocation de pauvreté.

Gouvernorat de Gabes :

•Manifestation d'une élève handicapée âgée de 13 ans après le refus de son inscription au collège en raison de son handicap. L'administration affirme que l'élève doit avoir un accompagnant avec elle quotidiennement à l'école.

Gouvernorat de Tataouine :

•Manifestation d'un membre du syndicat de l'enseignement secondaire à Tataouine contre l'ambassadrice du Canada en Tunisie qui voulait effectuer une visite dans une école sans passer par les mesures légales habituelles ;

•Manifestation d'une élève accompagnée de ses camarades après son interdiction d'entrer à l'école en retard. Sachant que le retard était causé par le bus qui transférait les élèves.

Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :

Les caractéristiques des suicides et la tentative de suicide au cours de ce mois étaient comme suit :

- Aucun cas de tentative de suicide ou de menace de suicide collectif n'a été enregistré durant ce mois ;
- La plupart des cas enregistrés ont été des suicides effectifs ;

Tranches d'âge	Moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	46/60 ans	Plus de 60 ans	Total
Masculin	1	15	9	9	5	0	39
Féminin	2	1	1	1	0	0	5
Total	3	16	10	10	5	0	44
%	7%	36%	23%	23%	11%	0%	

- Cinq cas de suicides féminins ont été relevés durant le mois d'Octobre ;
- Trois cas de suicide d'enfants de moins de 15 ans ont été enregistrés et avaient tous un rapport avec leurs études ;
- Aucun cas de suicide des vieux n'a été enregistré ;
- La tranche d'âge 16-25 ans était en tête de liste suivie par la tranche 26-45 ans ;
- 18 cas de suicide par pendaison ont été enregistrés et 14 cas de suicide et de tentative de suicide par immolation ;
- 12 cas de suicide et de tentative de suicide par intoxication, par arme blanche et par précipitation ont été enregistrés pendant le mois d'Octobre ;
- Les cas de suicide et de tentative de suicide ont été enregistrés dans 13 gouvernorats ;
- Le gouvernorat de Tunis suivi par les gouvernorats de Sfax et Kairouan ont enregistré le plus grand nombre de suicide et de tentative de suicide;
- Aucun cas de suicide ou de tentative de suicide n'a été enregistré dans les gouvernorats de l'Ariana, Zaghouan, Beja, Monastir, Mahdia, Sidi Bouzid, Gabes, Tataouine, Tozeur et Kebili.

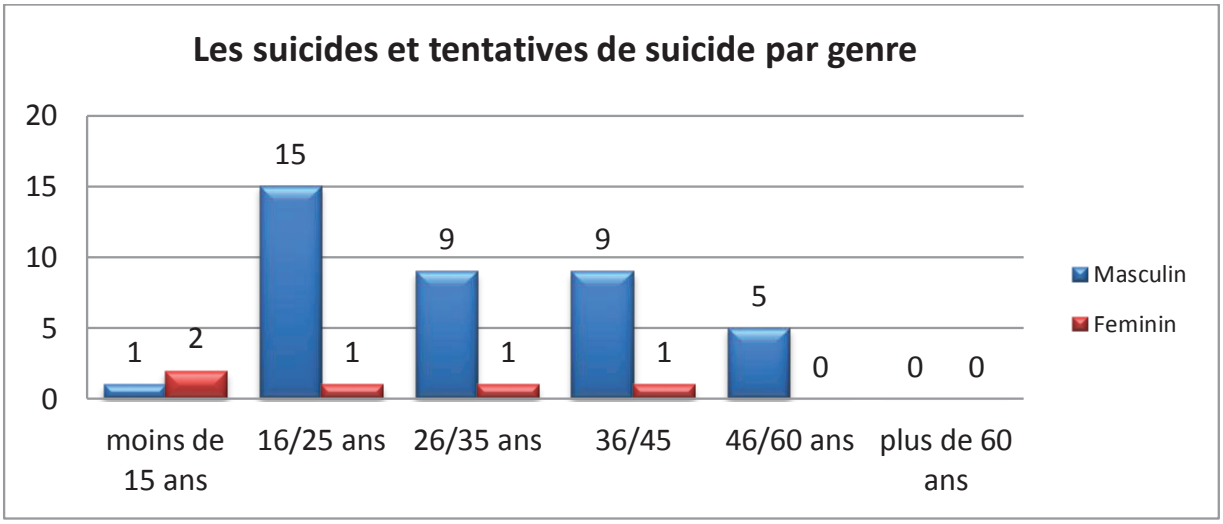

Les cas de suicide et de tentatives de suicide qui ont été enregistré pendant le mois de Septembre sont répartis comme suit :

	Octobre	Septembre	Aout
Bizerte	3	1	0
Tunis	7	2	0
Ariana	0	0	0
Manouba	1	0	0
Ben Arous	1	1	0
Zaghouan	0	0	0
Nabeul	5	1	3
Jendouba	2	1	1
Beja	0	0	0
Kef	1	0	0
Seliana	0	2	0
Sousse	5	0	0
Monastir	0	0	2
Mahdia	0	1	1
Sfax	6	1	1
Kairouan	6	6	4
Kasserine	3	34	0
Sidi Bouzid	0	0	0
Gabes	0	0	0
Medenine	2	0	0
Tataouine	0	1	0
Gafsa	2	1	4
Tozeur	0	0	0
Kebili	0	0	1
Total	**44**	**52**	**17**

Le gouvernorat de **Ben Arous** :

- Par immolation :

Suicide d'un jeune âgé de 18 ans dans la région de **Mhamdia** suite à un conflit avec sa famille.

Le gouvernorat de **Bizerte** :

- Par intoxication :

Suicide d'un jeune de 22 ans à Bizerte nord, sans raisons connues.

- Par immolation :

Tentative de suicide d'un jeune de 23 ans suite à un conflit avec sa fiancée.

- Par précipitation :

Tentative de suicide d'une jeune fille de 21 ans dans la région de **Menzel Abed Rahmane** suite à sa séparation avec son fiancé.

Le gouvernorat de **Gafsa** :

- Par électrification :

Suicide d'un jeune âgé de 20 ans dans la citée de **Sidi Ahmed Zarrouk** suite à un conflit avec sa famille.

- Par intoxication :

Suicide d'une trentenaire dans la région de **Rdayef**, sans raisons connues.

Le gouvernorat de **Jendouba** :

- Par pendaison :

Suicide d'un jeune 24 ans dans la région de **zghaydéia** après une longue période de chômage.

Suicide d'un travailleur journalier qui habitait au centre de Jendouba, sans raisons connues.

Le gouvernorat de **Kairouan** :

- Par arme à feu :

Suicide d'un jeune de 24 ans à **Kairouan Sud** après son échec à rassembler la somme d'argent nécessaire à un voyage de migration non règlementaire.

- Par intoxication :

Suicide d'un enfant de 15 ans dans la région de **Sbikha** après son renvoi de l'école ;

Suicide d'un autre élève du même âge dans la région de Saaydya délégation de Sbikha suite à son agression par son père après son renvoi définitif du collège à cause de son mauvais comportement. La famille de la victime a porté plaine auprès du Procureur de la République au tribunal de première instance contre le surveillant général et ses assistants pour l'agression de leurs fils devant ses collègues.

- Par pendaison :

Suicide d'un adulte âgé de 45 ans sans raisons connues,

Suicide d'un adulte de 40 ans dans la délégation de **Hajeb Laayoun** suite à un conflit avec sa famille après qu'ils l'aient privé de sa part dans la récolte d'olives,

Suicide d'un trentenaire dans la délégation de **Bouhajla**, sans raisons connues,

- Suicide d'un jeune de 36 ans dans la région de Jouhayna suite à la détérioration de ses conditions financières ainsi que sa mère qui travaille dans le secteur agricole à un âge avancé.

Le gouvernorat de **Kasserine** :

Par pendaison :

- Suicide d'un jeune de 38 ans à **Kasserine ville**, suite à un conflit avec sa femme,
- Suicide d'un autre trentenaire à **Kasserine ville**, sans raisons connues,
- Suicide d'un jeune de 35 ans dans la région de **Hydra**, sans raisons connues.

Le gouvernorat de **Manouba** :

Par immolation :

- Suicide d'un jeune dans la région de Chabaou délégation Oued Ellil suite à un conflit avec sa famille.

Le gouvernorat de **Kef** :

Par pendaison :

- Suicide du surveillant général d'un lycée au centre du **Kef**, natif de 1960, d'après les données disponibles et souffrait de troubles mentaux.

Le gouvernorat de **Medenine** :

Par immolation :

- Suicide d'un jeune âgé de 19 ans devant le poste de police comme acte de manifestation contre la maltraitance des policiers.

Par précipitation d'un haut :

- Tentative de suicide d'un fonctionnaire travaillant à la délégation régionale des jeunes et du sport à Medenine comme acte de manifestation après que son activité dans l'administration ait été gelée.

Le gouvernorat de **Nabeul** :

Par intoxication :

- Suicide d'un jeune de 19 ans dans la région de Gaafour après qu'il ait été abandonné par ses collègues.

Par immolation :

- Suicide d'un gardien d'école âgé de 40 ans dans la région de **Menzel Bouzalfa** après sa condamnation de vol d'électricité et son renvoi de son poste de travail avec une amende de cinq milles dinars. Ce dernier avait mis le feu à son corps en public devant les élèves.

Par pendaison :

- Suicide d'un adulte de 40 ans dans la délégation **El Myda** suite à la détérioration de ses conditions psychologiques et financières.

Non défini :

- Suicide d'un ingénieur agronome âgé de 33 ans, sans raisons connues.

Le gouvernorat de **Sfax** :

- Par pendaison :

Suicide d'une jeune fille de 10 ans dans la région de **Krayma, délégation Bir Ali Ben Khalifa** qui, d'après les données disponibles, s'est suicidée après avoir regardé un feuilleton Turc dans lequel le héros s'est donné la mort volontairement et de la même manière.

- Par immolation :

Suicide d'un jeune de 27 ans à **Sfax centre**, sans raisons connues.

Suicide d'un marchand de contrebande âgé de 40 ans dans la région de **Boutina**, comme acte de manifestation après la confiscation de sa marchandise.

Suicide d'un autre jeune dans la région de Butina âgé de 27 ans comme acte de manifestation contre la maltraitance des agents de police.

Suicide d'un adulte à la **citée El Bahri** suite à un conflit avec sa femme qui a préféré retourner vivre au Kef, sa région natale.

Le gouvernorat de **Sousse** :

- Par immolation :

Suicide d'une femme née en 1984 originaire de Gafsa et habitant dans la région de **Kayed Souessi à Sousse** Sud, suite à un conflit familial.

Tentative de suicide d'un jeune de 35 ans à **Sousse ville**, qui d'après les données disponibles, avait commis une infraction routière vu qu'il transportait des passagers sans autorisation dans son véhicule.

Suicide d'un jeune de 35 ans à **Sousse Ville**, sans raisons connues.

- Par intoxication :

Tentative de suicide d'une élève au collège à la citée Riadh âgée de 13 ans, qui d'après les données disponibles, a tenté de se donner la mort suite à des problèmes avec son entourage scolaire.

- Par pendaison :

Suicide d'un adulte âgé de 45 ans résident à l'étranger et retrouvé pendu dans sa maison quatre jours après sa mort.

Le gouvernorat de **Tunis** :

- Par pendaison :

Suicide d'un chauffeur de taxi dans la région de **Beb Alioua**, sans raisons connues.

Suicide d'un jeune de 25 ans dans la région de **Sidi H'ssine**, sans raisons connues.

Suicide d'un jeune âgé de 25 ans dans la région de **Hay Hlel** après son échec à ressembler l'argent nécessaire pour dans un voyage de migration non règlementaire.

Suicide d'un adulte âgé de 40 ans, travailleur journalier habitant à **Hay Hlel**, qui d'après les données disponibles s'est donné la mort parce qu'il n'a pas pu payer la pension imposée par le tribunal à sa divorcée.

Par immolation :

Suicide d'un jeune de 23 ans à T**unis centre-ville** suite à un conflit avec sa fiancée.

Par précipitation :

Tentative de suicide d'un jeune à **l'Avenue Habib Bourguiba**, qui tenait une baguette entre ses mains et criait « je veux manger, je veux vivre » en menaçant de se jeter du haut de la pendule géante.

Par arme blanche :

Tentative de suicide d'un jeune délinquant âgé de 30 ans dans la région de **Kabaria**, sans raisons connues.

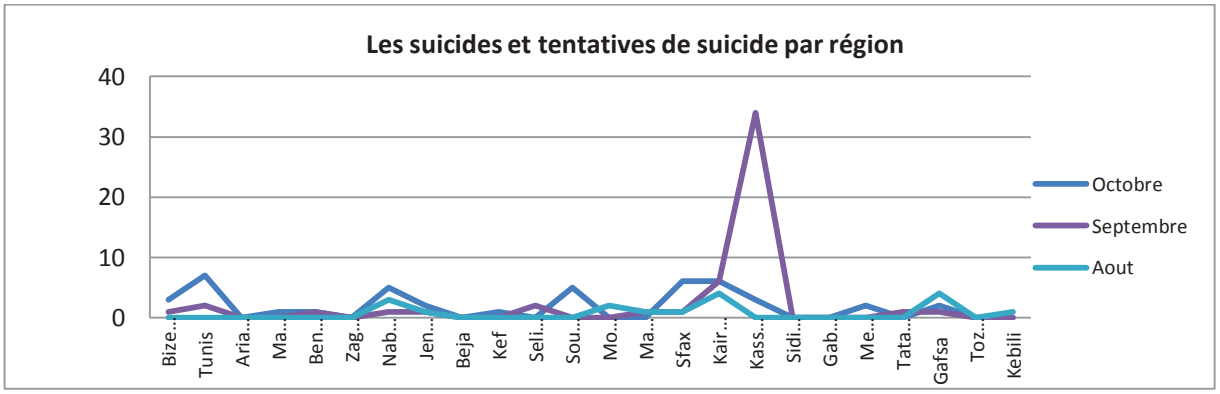

Les mouvements de protestations collectifs :

Les manifestations ont inclus tous les gouvernorats sans aucune exception et se sont concentrés sur différents domaines et la nature des manifestations comme suit :

- Les manifestations ont été particulièrement marquées par les manifestations instantanées mais les manifestations violentes étaient présentes et relativement importantes, également, puisqu'elles étaient d'environ 15%, notamment dans les gouvernorats de Sidi Bouzid, Kairouan, Sfax, Kébili et Tataouine ;

-La plupart des protestations a été enregistrée dans le secteur administratif, pour les mêmes raisons mentionnées dans nos précédents rapports. Tous les problèmes relèvent d'une manière ou d'une autre de la responsabilité des différentes autorités officielles et celle-ci se reflète notamment dans diverses structures administratives ;

- Les manifestations instantanées ont représenté près de la moitié des protestations observées, ce qui semble normal étant donnée la baisse significative des manifestations durant les mois précédents. Le retour des protestations liées au développement s'accompagne nécessairement de protestations instantanées qui jouent le rôle de déclencheur des autres types de protestations ;

- Les manifestations spontanées ont représenté le tiers des protestations observées, ce qui signifie que plus de la moitié des manifestations instantanées ont continué, ont évolué et ont pris de nouvelles formes, ce qui veut dire que les manifestations n'ont pas été prises en charge à temps pour empêcher leur évolution.

-La même observation est valable concernant les protestations violentes, celle-ci représentaient près de la moitié des protestations spontanées, en regardant la question d'un point de vue strictement quantitatif. Le problème consiste, essentiellement, dans le mépris des instances au pouvoir quant à nombreuses de ces manifestations pour trouver des solutions.

Les mouvements de protestations collectifs sont à repartir comme suit :

	Octobre	Septembre	Aout
Protestations Instantanées	572	150	155
Protestations Spontanées	421	154	80
Protestations Violentes	180	66	31
Total	**1173**	**370**	**266**

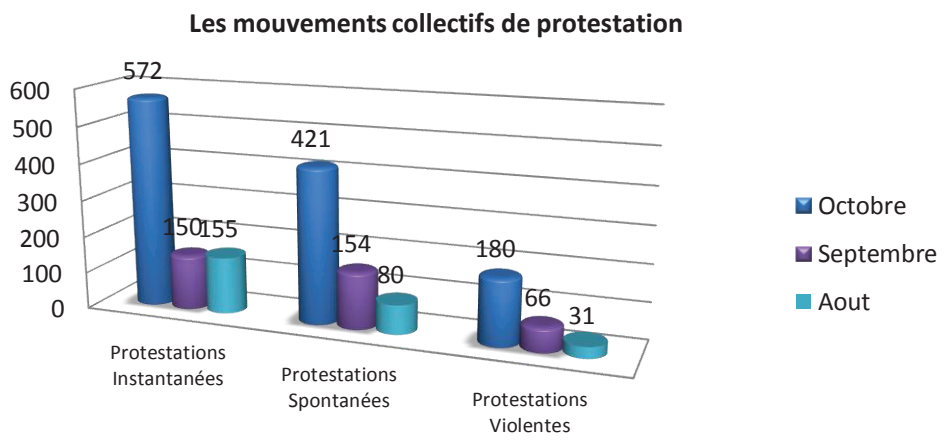

Les moyens de protestation utilisés ont été essentiellement classés comme suit par échelle d'intensité :

- Les réseaux sociaux, les sit-ins, le blocage des routes et les pneus brulés ;
- Les appels médiatiques, les marches pacifiques et les actes de violence ;
- La séquestration de responsables, les grèves de la faim, les pétitions de protestation, l'effraction des locaux administratifs, les blocages des lieux professionnels, des affrontements avec les forces de l'ordre, les grèves, les attaques de poste de police et la désobéissance civile ; et
- Les grèves sauvages de la faim, la couture des bouches et les menaces de migration collective.

La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :

	Octobre				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Economique	57	48	21	126	11%
Social	84	57	25	166	14%
Politique	38	30	19	87	7%
Educatif	76	59	21	156	13%
Environnemental	20	12	4	36	3%
Administratif	176	128	49	353	30%
Religieux	3	3	0	6	1%
Sanitaire	31	17	5	53	5%
Sécuritaire	70	52	25	147	13%
Sportif	17	15	11	43	4%
Total	**572**	**421**	**180**	**1173**	

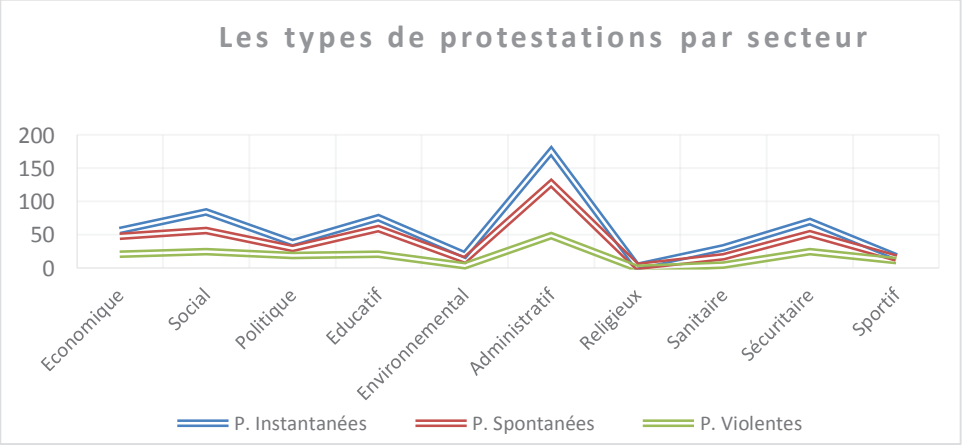

Les espaces de protestations, par échelle d'intensité, durant le mois ont été comme suit :

- Les espaces publiques ;
- Les routes, les espaces professionnels, les institutions éducatives, les municipalités, les sièges des gouvernorats, délégations, le siège de l'A.R.P., les hôpitaux et les stades sportifs ;
- Les sièges administratifs, les sièges des ministères, les offices, la présidence du gouvernement, les sièges de la S.T.E.G. et les sièges de la S.O.N.E.D.E. ; et
- Les locaux juridiques.

L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :

	Octobre				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Bizerte	26	12	5	43	4%
Tunis	40	25	4	69	6%
Ariana	5	3	0	8	1%
Manouba	17	12	9	38	3%
Ben Arous	6	6	5	17	1%
Zaghouan	6	4	0	10	1%
Nabeul	5	3	0	8	1%
Jendouba	12	9	0	21	2%
Beja	5	3	0	8	1%
Kef	10	9	2	21	2%
Seliana	22	15	9	46	4%
Sousse	27	18	4	49	4%
Monastir	5	5	0	10	1%
Mahdia	18	16	9	43	4%
Sfax	42	33	18	93	8%
Kairouan	78	62	16	156	13%
Kasserine	40	36	20	96	8%
Sidi Bouzid	48	45	35	128	11%
Gabes	23	14	8	45	4%
Medenine	24	15	0	39	3%
Tataouine	40	19	8	67	6%
Gafsa	51	38	22	111	9%
Tozeur	2	2	0	4	0%
Kebili	20	17	6	43	4%
Total	**572**	**421**	**180**	**1173**	

Les sujets des mouvements de protestation, par échelle d'intensité :

- Les instances éducatives, les stades sportifs, les délégations, les hôpitaux et l'A.R.P. ;

- Les instances municipales, la S.O.N.E.D.E., les gouvernorats, les ministères, les instances sécuritaires et les groupements d'eau ; et

- La présidence de la république, la présidence du gouvernement et les instances juridiques.

Les acteurs sociaux initiateurs des mouvements par ordre décroissant de présence :

-Les familles des disparus en mer ;

-Les habitants, les ouvriers de chantier, les diplômés universitaires, les chômeurs, les ouvriers, les employés et les activistes;

-Les parents d'élèves, les sécuritaires, les chauffeurs de taxi collectif, les agriculteurs et le cadre médical et paramédical ; et

-Les journalistes, les chauffeurs de taxi, les familles des martyrs et les marins pécheurs.

Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit :

	Octobre											
Villes	Economique	Social	Politique	Educatif	Environnemental	Administratif	Religieux	Sanitaire	Sécuritaire	Sportif	Total	%
Bizerte	4	5	1	1	10	16	0	4	2	0	43	4%
Tunis	11	14	4	7	0	16	0	1	7	9	69	6%
Ariana	1	0	0	2	0	3	0	0	2	0	8	1%
Manouba	2	2	0	5	3	12	0	7	7	0	38	3%
Ben Arous	2	2	0	0	0	2	0	0	0	11	17	1%
Zaghouan	0	2	2	1	0	5	0	0	0	0	10	1%
Nabeul	0	0	0	0	3	2	0	3	0	0	8	1%
Jendouba	2	3	2	5	0	7	0	0	2	0	21	2%
Beja	2	2	0	1	0	3	0	0	0	0	8	1%
Kef	2	2	2	3	2	6	0	2	2	0	21	2%
Seliana	9	8	5	0	0	10	4	1	9	0	46	4%
Sousse	1	1	1	9	2	14	0	5	10	6	49	4%
Monastir	0	2	2	0	2	0	0	2	2	0	10	1%
Mahdia	5	5	3	8	3	14	0	0	5	0	43	4%
Sfax	15	14	8	8	0	27	0	2	15	4	93	8%
Kairouan	11	13	2	53	6	49	0	4	18	0	156	13%
Kasserine	11	15	11	7	0	31	0	5	12	4	96	8%
Sidi Bouzid	20	26	21	5	0	33	0	0	21	2	128	11%
Gabes	0	4	2	8	0	18	0	5	4	4	45	4%
Medenine	2	7	4	3	1	11	2	3	6	0	39	3%
Tataouine	12	15	5	5	0	20	0	3	7	0	67	6%
Gafsa	7	15	7	25	2	39	0	3	10	3	111	9%
Tozeur	0	2	0	0	0	2	0	0	0	0	4	0%
Kebili	7	7	5	0	2	13	0	3	6	0	43	4%
Total	126	166	87	156	36	353	6	53	147	43	1173	

Les violences :

Le niveau de violence en octobre marque une recrudescence significative dans le nombre de cas relevés par l'équipe de l'Observatoire Social Tunisien. Les violences criminelles sous forme de braquages et de disputes se terminant par l'usage de ma violence et l'utilisation de l'arme ont été les plus fréquentes durant ce mois.

En second lieu et de façon presque similaire en proportion viennent les violences sexuelles ainsi que les violences dans le milieu familial.

Ce qui peut être observé pendant le mois d'octobre et selon les résultats de la veille, l'augmentation relative de la violence contre les forces de sécurité et les attaques délibérées qui ont été enregistrées sur plus d'une patrouille ou personnel de sécurité.

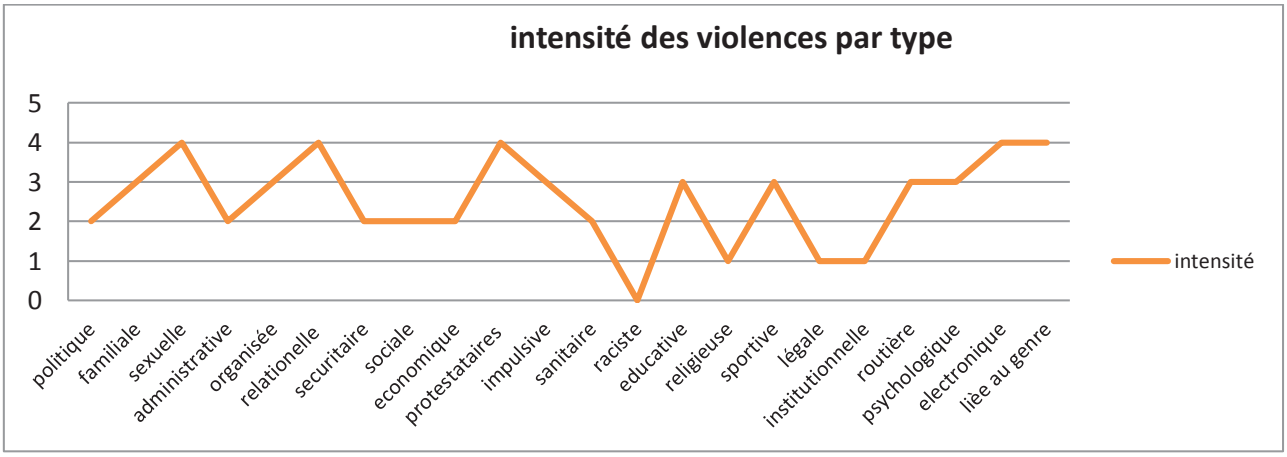

L'intensité des violences selon les espaces s'observe comme suit :

L'intensité des violences par gouvernorat a été enregistrée comme suit :

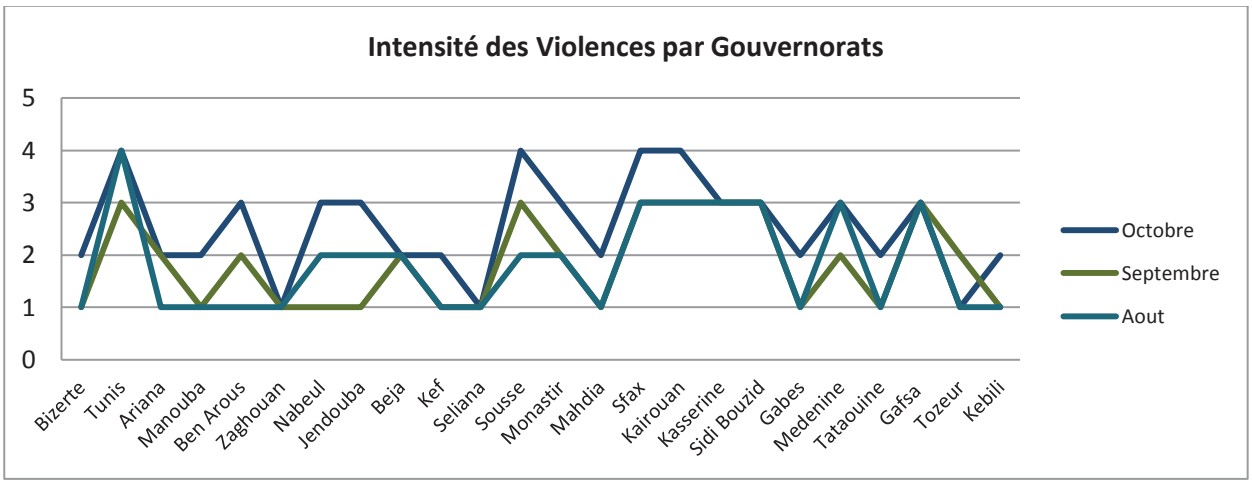

Ce qui suit est une présentation détaillée des cas de violence observés au cours du mois d›octobre en fonction de l›état et de la qualité de la violence, comme en témoigne notre source constituée des quotidiens et hebdomadaires tunisiens et des sites électroniques.

-Gouvernorat de l'Ariana : La plupart des cas de violence enregistrés dans le gouvernorat de l›Ariana étaient de nature criminelle, où cité ettadhamen a enregistré l›agression d'une patrouille de sécurité par un délinquant avec casier judiciaire lors de son arrestation pour détention de cannabis.

A Borj Baccouche, l›école du quartier a été attaquée et ses ordinateurs volés. Le nord de l›Ariana a été le théâtre d'un braquage sur la route de Sokra, où une femme et son mari ont été violemment agressés et dépossédés de leur téléphone portable.

Le même incident a été enregistré sur la route de l'Aouina où deux jeunes hommes à moto ont agressé une jeune fille ce qui a causé son évanouissement et le vol de son sac.

L›hôpital Mahmoud Al-Materi a enregistré un acte de violence à caractère sécuritaire au cours duquel des agents de sécurité ont usé de la force et attaqué le cadre médical et paramédical de l›hôpital pour protester contre une non-priorité de soin par rapport aux autres patients.

L'Ecole de la route de la Soukra a été témoin d›un incident de nature éducative où une enseignante a agressé une élève de huit ans, lui causant la fracture de la main droite.

-Gouvernorat de Beja : L›état de Beja a été témoin d›une violence de nature éducative et sanitaire liée au déjeuner présenté aux étudiants de l›un des instituts de la région et considéré comme minime et contenant des aliments pourris (biscuits).

-Gouvernorat de Ben Arous : Le stade sportif de Rades a enregistré une violence de nature sportive lors d›un match de football suite à quoi, 31 fans de l›équipe tunisienne ont été arrêtés.

La région de Mhamdia a été le théâtre d›un incident criminel au cours duquel un jeune homme a coupé la route d›une fille et l›a attaquée avec une lame de rasoir.

Une femme de la cinquième de Ben Arous a été agressée sexuellement par un charlatan qui s›est enfui après coup.

- Gouvernorat de Bizerte : la région de Bizerte nord a enregistré, au cours du mois d›octobre, un certain nombre d›incidents de nature sanitaire et alimentaire où des carcasses de bovins et d›animaux d'état suspect ont été découvertes jetées par un boucher dans les bennes publiques.

Bizerte plage a connu un incident de violence sexuelle quand deux jeunes hommes ont tenté de détourner une jeune fille. La région de Menzel Jemil, une femme a porté plainte pour l'agression sexuelle de sa fille de 11 ans par son propre père.

- Gouvernorat de Gabes : La rencontre footballistique de l›avenir de Gabès et de l›Union de Monastir à Matouia a enregistré des cas de violence sportive.

La délégation de Mareth a été témoin d›une violence criminelle au cours duquel une bande de délinquants a intercepté une patrouille de sécurité et volé aux agents de sécurité leurs téléphones portables.

Un délinquant avec antécédents judiciaires à Gabès a mis le feu à un magasin suite à une dispute avec le propriétaire du magasin.

-Gouvernorat de Gafsa : Dans le gouvernorat de Gafsa durant le mois d›octobre, la veille de la violence a permis de relever des infractions de nature sanitaire dans un abattoir liées à une quantité de viande bovine non conformes aux normes de consommation ainsi que la saisie d'une quantité de viande d›âne destinée à une consommation en tant que viande rouge.

La région d'Ouled Bouihi, délégation d'Errdayef, a connu l›incendie délibéré d›un certain nombre de véhicules.

La délégation d'Essnad a connu une situation de violence sexuelle où des jeunes ont tenté de détourner une fille sauvée par l'intervention des forces de l'ordre.

La délégation d›Al-Mdhila a enregistré un cas de violence éducative quand une enseignante a été menacée par le parent d'un élève.

-Gouvernorat de Jendouba : Jendouba a été le théâtre d›un cas de violence familiale quand un fils a tué sa mère à Souk al-Jomaa, dans le nord du gouvernorat de Jendouba. A Jendouba ville, le chauffeur d'un camion a été hospitalisé suite à son agression par une batte de la part d'un groupe de délinquants lors d'un braquage.

À Ghardimaou, une jeune trentenaire s›est jetée du deuxième étage après avoir été agressée sexuellement par trois jeunes hommes ce qui lui ont causé des fractures.

L›école de 18 Janvier à Tabarka a vécu un incident de violence éducative causant un état de panique et par l'effraction d'un élève armé à l'école menaçant les élèves et les professeurs.

-Gouvernorat de Kairouan : Kairouan a enregistré plusieurs incidents de violence familiale en octobre lorsqu›une famille de la région de Oueslatia a gardé leur fils autiste âgé de 20 ans enchainé. Dans la région de Rgueda, une famille a, également, enchainé leur fille souffrant de troubles mentaux et âgée de 28 ans.

Cette région a connu une augmentation des actes de nature criminelle avec un nombre important de braquage et d'agressions armées pour vol, notamment, dans les régions de Rgueda, Kairouan nord, Chrarda ayant pour cibles des troupeaux, des passants ou des domiciles.

La région de la route de Sousse a enregistré un incident violent de nature familiale dans l'hospitalisation d'une femme suite à l'agression de son époux.

La zone Oueslatia a enregistré un incident de violence éducative quand un enseignant a agressé un élève avec une planche de bois.

Un gardien d'école à Chbika a été sévèrement battu par un élève du lycée.

A EL Alla une écolière et une enseignante ont été agressées avec du gaz paralysant.

À l›hôpital régional de Kairouan, un homme âgé a été enchainé à son lit par l'équipe médical de l'hôpital.

-Gouvernorat de Kasserine : Kasserine a été témoin d›un incident de violence familiale, quand un mari a poignardé et causé de graves dommages à sa femme.

La délégation de Sbiba, une bande de jeunes a agressé et volé un agent de la sécurité.

Devant le collège de Sbiba, une écolière a failli être détournée et kidnappée. A l'école de cité Ennour une querelle entre deux élèves s›est terminée par le transfert à l›hôpital de l'une d'elles.

-Gouvernorat de Kébili : dans la région de Souk Lahad, des inconnus ont incendié une maison et détruit tout son contenu.

-Gouvernorat de Manouba : la violence relevée dans le gouvernorat de Manouba a été, essentiellement, de nature criminelle comme dans le cas de cité El ouelid à Douar Hicher et oued Ellil qui ont connu des braquages dans le train, sur la voie publique, devant les institutions éducatives, etc.

Terreur et échange de violence a eu lieu lors d›un mariage provoquant des blessures et des transferts à l›hôpital.

Un foyer universitaire à Manouba a connu une tentative d'effraction par un jeune homme ainsi que plusieurs agressions par un groupe de jeunes ce qui a semé la terreur parmi les étudiants durant des semaines.

Dans la zone de Daouar Hicher un agent de police en tenue civile a agressé une jeune conductrice.

A La cité Echabeb de Daouar Hicher un mari a agressé, maltraité et rasé les cheveux de sa femme.

-Gouvernorat du Kef : à tajerouine, une quantité d'aliments périmés et non propres à la consommation en train d'être mis à la vente a été saisie.

-Gouvernorat de Mehdia : Le district de Chebba a connu une violence de type social quand un bateau a été détourné et utilisé dans une migration irrégulière par un certain nombre de jeunes.

La région de Mallouche a connu le détournement et l'abus sexuel d'une fille de 15 ans par un adulte de 46 ans.

Une jeune fille de 17 ans dans une zone rurale de Mahdia a porté plainte après avoir été forcée par sa famille à épouser un homme de 22 ans.

Le sans-abri a terrorisé les étudiantes d'un foyer de la zone touristique en menaçant de se faire exploser.

-Gouvernorat de Médenine : Les cas de violence à caractère criminel visant les agents de sécurité et les patrouilles ont été les plus importants observés en octobre dans les régions de Ben Guerdene et de Zarzis Sud.

Le tribunal de Zarzis a enregistré l›agression d'un agent de la sécurité par un juge ce qui a causé le chaos et la protestation.

-Gouvernorat de Monastir : le gouvernorat de Monastir a été témoin d›un cas de violence dans lequel un mari a agressé sa femme ce qui a provoqué son transfert à l›hôpital. Dans la région de Moknine, un homme de 70 ans a été la cible d'un braquage et l'attaque d'un poste de police par des inconnus armés.

A Ouerdanine, des délinquants ont semé le chaos sur la voie publique.

-Gouvernorat de Nabeul : à Grombalia 3 frères ont abusé sexuellement de leur sœur handicapée et à Hammem Ghzez, une jeune fille a été harcelé dans la rue.

Un acte de violence de nature criminelle a été enregistré quand un jeune a mis le feu dans 3 bus de transport public. Un acte de violence dans le milieu educatif a été enregistré quand un élève a agressé le cadre éducatif dans l'une des écoles à Hammamet. Un acte de violence sociale et sanitaire dans un hôpital de Nabeul dans l'agression du cadre paramédical.

-Gouvernorat de Sfax : La violence à caractère criminel a eu lieu à Sfax dans l'attaque d'une ambulance sur la route de Mahdia causant de graves blessures au médecin et à l›infirmier. La ville de Sfax a enregistré plus d›un cas de violence sexuelle quand un jeune homme a menacé une jeune fille qui refusait d›avoir une relation ce qui a engendré sa poursuite judiciaire. Un autre jeune homme a détourné et abusé d'une mineure.

Le mois d›octobre a connu un incident de violence sociale par l'abandon d'un bébé de quatre jours dans une boîte sur la voie publique.

-Gouvernorat de Sidi Bouzid : un jeune homme a agressé une jeune fille avec un lame tranchante par vengeance.

-Gouvernorat de Seliana : des inconnus sont entré par effraction et ont volé des médicaments dans l'hôpital régional.

-Gouvernorat de Sousse : Sousse a été témoin d›une série d›événements criminels comme ce délinquant à Akouda qui a coupé la route d'une jeune fille en étant armé d'un couteau et cet élève qui a mis le feu dans le bureau des billets d'entrée de son lycée.

À Sidi Abdel Hamid, des délinquants ont commis un braquage sur la route périphérique de Sousse.

La même chose a eu lieu dans la région de Hammam Sousse avec plusieurs braquages de collégiens.

La vieille ville de Sousse a également été le théâtre du meurtre d'une grand-mère par sa petite fille de 20 ans souffrant des problèmes de troubles mentaux à l'aide

d'un couteau.

Dans les régions de Bouhessina, Sousse et Kondar ont enregistré des cas de violence sexuelle sur une touriste russe, un élève de 13 ans ainsi qu'une jeune mineure.

A La cité l'Aouina à Sousse un père a harcelé sexuellement sa propre fille. A Sousse ville, un garçon de 12 ans a été sévèrement violé et agressé par un adulte.

A Moknine, les forces de l'ordre ont empêché le détournement d'une jeune fille de 19 ans.

À Chott Maryam, une voiture inconnue a tenté de détourner la destination d›une jeune fille.

Dans une forêt de Sousse, un garçon de 13 ans a été détourné et violé.

-Gouvernorat de Tataouine : le local de l'association des chômeurs diplômés universitaires à Tataouine a subi une effraction et destruction du matériel présent.

-Gouvernorat de Tunis : cette région a été l'un des gouvernorats qui ont enregistré le plus important nombre de violence criminelle sous la forme de braquage, d'agressions et de vol, enregistrées dans les quartiers et les rues du centre de la capitale. Le plus important était l'attaque du métro aérien numéro 4 par un groupe de voyous et l'attaque avec un couteau d'un agent de la sécurité dans le centre du Belvédère.

La région de Sijoumi a été témoin d›une violence familiale quand un homme a tenté de tuer sa femme. La région de Kram a connu le même drame quand un homme a poignardé sa femme en lui assenant plus de 10 coups de couteau.

La violence sexuelle a également été présente dans les cas observés où un jeune homme du cité El-Khadra a tenté de détourner sa voisine. A la rue d'Italie, trois jeunes hommes ont violé une femme de 56 ans souffrant d›handicap physique et une jeune fille a été détournée sur son chemin de retour chez elle dans le centre de la capitale.

La région d'el Kram a également été témoin de violence de nature sociale quand une jeune fille a lâché son chien féroce à la poursuite de l'ami de sa sœur afin de se venger de sa sœur avec qui elle s'est disputée.